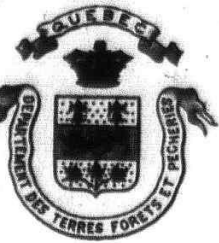
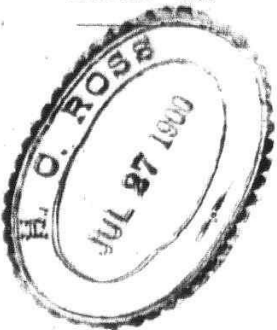


224820

F. 27074-7



No. L. 5041/1900

BRANCHE DES VENTES
SECTION EST

Québec, 23 juillet 1900

M. J. D. McLean
SecrétaireDépartement des affaires des Sauvages
Ottawa.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un plan indiquant le Lac Manouan et les terrains adjacents. Vous voudrez bien, conformément à votre lettre du 30 mars dernier, mentionner sur ce plan, l'étendue de terrain dont vous avez besoin à titre de réserve pour les sauvages Tête de Boule, et nous le renvoyer.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Assistant-Commissaire

Adressez vos lettres ainsi: "A l'honorable Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries."

Répondez au Commissaire, quel que soit le signataire de la lettre expédiée.

En répondant, donnez le numéro et la date de la lettre officielle. Ex.: J'ai l'honneur de répondre à votre lettre No. en date du

Ne traitez qu'une question dans la même lettre et jamais d'affaires personnelles dans une lettre officielle.

Ecrivez lisiblement, surtout les noms des localités, les noms propres et prénoms, et la signature.